



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE

DENOMINATION : Centre Hospitalo-universitaire

Dr. Benbadis De Constantine

ADRESSE : 01, Rue Benseghir Abdelouahab

Cite Mohamed Loucif Constantine

NIF : 4080160000 2505 30 000 1

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°22/2025
POUR ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR BLOC OPERATOIRE SERVICE NEUROCHIRURGIE
AU PROFIT DU CHUC EN 07 LOTS SEPARES POUR LES LOTS : 05,06 et 07**

Lot N° 01 : Equipement De Bloc Opératoire Neuro Chirurgie (Attribué)

Lot N° 02 : Equipement De Réanimation Et Soins Intensif (Attribué)

Lot N° 03 : Mobilier Médical (Attribué)

Lot N° 04 : Equipement De Stérilisation(Attribué)

Lot N° 05 : Instrumentation

Lot N° 06 : Microscope de Neurochirurgie

Lot N° 07 : Neuronavigation

Le Centre Hospitalo-universitaire Dr. Benbadis de Constantine lance un Avis D'appel D'offres national Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimal N°22/2025 **Pour Acquisition D'équipements Médicaux Pour Bloc Opératoire Service Neurochirurgie Au Profit Du Chuc En 07 Lots Séparés POUR LES LOTS : 05,06 et 07**

Ne peuvent soumissionner à le présent appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales que les sociétés dûment habilitées par un agrément ministériel à fabriquer , importer Des Equipements Médicaux en cours de validité, énumérés sur le détail quantitatif et estimatif et le bordereau des prix unitaires, fabricant ou importateur, ayant réalisée au moins un (01) projet de même nature à l'objet du cahier des charges justifié par des Attestations de bonnes exécutions, signé par le service contractant pour les sept(07) dernières années(2016-2022) .délivrées par le directeur de l'établissement public.Ainsi Le registre de commerce copie électronique visé par le CNRC (actualiser pour les importateurs) Conformément à l'article 87 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015, portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public les micros entreprises ne sont pas concerné de cette opération.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015, portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public les soumissionnaires doivent comprendre trois offres distinctes, à savoir :

I – Dossier de Candidature :

1. Une déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée contient :
2. Une Déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée.
3. Le statut pour les sociétés.
4. Le registre de commerce copie électronique visé par le CNRC (actualiser pour les importateurs)
5. **capacité financières :**
 - Les bilans comptables des deux dernières années2022-2023, certifiés par un comptable agréé ou un Commissaire aux comptes ,visé par les services des impôts pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence, pour les Entreprises ayant moins de trois ans d'existence, le soumissionnaire doit joindre le bilan du Dernier exercice, certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes visés par les services des impôts.
 - les références bancaires
6. **capacité technique :**
 - Les attestations des bonnes exécutions de même nature des sept (07) dernières années (2018-2024) signés par le directeur général des établissements publics
 - les moyens de transport (fourgon) doivent être justifiés par Catre grise, police d'assurance et contrôle technique en cours de validité et moyens humains
7. L'agrément du ministère de la santé pour la fabrication ou d'importation des équipements médicaux ou l'autorisation de la direction de la sante de la wilaya pour les distributeurs.
8. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes engagées par le Soumissionnaire.

II - Offre technique :

1. La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif «dument remplis datée signée» et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
3. Les certifications de qualité et de conformité des équipements aux normes internationales (certificat de conformité « ISO » et « CE » établis par les organismes qualifiés traduis en langue arabe ou française).

4. Fiche technique détaillée de l'équipement proposé Justifiant les caractéristiques spécifiques des équipements objet de la soumission (mode d'utilisation, catalogues traduits en langue arabe ou française)
5. Certificat de vente dans le pays d'origine traduit en langue arabe ou française.
6. Les engagements remplis dates signes :
 - ◆ Garantie.
 - ◆ Délai de livraison.
 - ◆ Service après –vente (disponibilité des pièces de rechanges)
 - ◆ Maintenance après délai de garantie.
 - ◆ Intervention rapide de l'équipe de maintenance.
 - ◆ formation du personnel

07. atelier de maintenance justifié par Acte de propriété ou acte de location et PV d'huissier de justice de l'année en cours.

08. Le cahier des charges visées dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire portant à la dernière page (La mention manuscrite « **LU ET ACCEPTE** »

1- N.B : La déclaration à souscrire et le cahier des charges cités en article 01 et 10 devront être signés, datés et obligatoirement remplis sur la copie qui est visée par la commission des marchés Publics de l'établissement du CHU de Constantine.

2-N.B : Conformément à l'article 71 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi n°23 DU 5 AOÛT 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le service contractant invite les soumissionnaires à compléter leurs offres techniques dans un délai de **10 dix jours** à compter de la date d'ouverture des plis sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés sauf en ce qui concerne les documents nécessaires pour l'évaluation technique.

III - Offre financière :

1. La lettre de soumission remplie, signée et datée.
2. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et daté
3. Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment rempli, signé et daté
4. La Récapitulation Générale dûment remplie, signée et datée

Les cahiers des charges seront retirés gratuitement auprès du bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire Dr. BENBADIS Constantine 01, Rue BENSEGHIR Abdelouahab cité Mohamed LOUCIF Constantine, les jours ouvrables de 8h à 15h00

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à **10 jours** à compter de la première parution de l'Avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux, la presse électronique et sur le BOMOP.

Les offres doivent être déposées et non envoyées au bureau des marchés du CHU de Constantine comme suit :

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015, portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public les offres sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature)(l'offre technique)ou (l'offre financière) selon le cas

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention (à n'ouvrir que par la commission des plis et d'évaluation des offres –appel d'offre n°15/2023. l'objet de l'appel d'offre)

Les (03) enveloppes doivent être insérées dans une seule enveloppe fermée cachetée et anonyme ne portant que la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°22/2025
POUR ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR BLOC OPERATOIRE SERVICE NEUROCHIRURGIE
AU PROFIT DU CHUC EN 07 LOTS SEPARES POUR LES LOTS : 05,06 et 07
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La réception des offres est fixée le jour de l'ouverture des plis de **08 heures à 11 heures**, les offres doivent être déposées et non envoyées au bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire

L'ouverture des plis dossier de candidature, offre technique, offre financière est fixée dans une séance ouverte le dernier jour de la préparation des offres de 8 H 00 à 11 H 00.

La présence de soumissionnaires au bureau général du Centre Hospitalo-universitaire

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

La durée de validité des offres égale à la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.

Le service contractant peut quant aux circonstances le justifient proroger la durée de préparation des offres, Dans ce cas il en informe les candidats.

Le Directeur Général